

La crise que le P. E. D. et la paix. 30
Bull. Soc. d. 440 Économistes de Oct. 37

dans tous les domaines et que les mesures prises en vertu d'une certaine politique des devises pour en entraver le libre trafic pèsent toujours lourdement sur l'échange international des marchandises. La suppression de ces obstacles aux échanges, telle qu'elle a déjà été entreprise en Autriche sur une assez vaste échelle, serait hautement souhaitable à tous points de vue.

On prétend, de différents côtés, que la crise économique mondiale peut, en général, être considérée comme terminée. Si l'Autriche, en ce qui la concerne, est encore loin d'avoir surmonté les effets de cette crise, elle n'en a pas moins, dans le cadre de ses possibilités économiques, joué son rôle dans le mouvement de reprise. Le Conseil de la Société des Nations, en levant son contrôle financier, a rendu un hommage international aux mérites d'une devise stable basée sur un budget bien équilibré. Les conséquences de la stabilité du schilling se manifestent notamment dans le fait que, à la Bourse, les valeurs libellées en schillings ont supplanté les papiers, jadis si recherchés, exprimés en devises étrangères. C'est ainsi également que l'emprunt dit « de la Confiance » a pu être lancé récemment avec plein succès. Un appareil bancaire parfaitement ordonné lui accorda d'ailleurs son précieux concours.

Le devoir principal d'une Bourse des effets est d'offrir aux obligations de l'Etat et des établissements publics de même qu'aux papiers-valeurs un marché d'un fonctionnement irréprochable. C'est sur ce principe que la Bourse de Vienne a invariablement réglé son activité et elle peut revendiquer la satisfaction d'avoir toujours rempli cette fonction en fidèle serviteur des intérêts de la communauté. C'est une tâche à laquelle, même dans les temps difficiles, elle n'a jamais failli.

Hans WANCURA.

La mystique de l'économie dirigée et les faits

Laurent DECHESNE,
Professeur à l'Université de Liège.

Le temps est loin où l'on croyait que la politique du laisser faire assurerait à l'humanité la prospérité et le bonheur. Sous le régime de la libre concurrence, sont apparus de multiples inconvénients. On les a attribués au régime lui-même. Sans nul doute, les hommes y eurent pourtant aussi une large part, en faisant de la liberté, un mauvais usage. Seulement, ils se sont plus, comme d'habitude, à imputer à autrui leur propre faute.

Quoi qu'il en soit, même les économistes férus de liberté ont admis qu'il convenait d'apporter certaines restrictions à une concurrence effrénée. Ils ont donc accueilli avec ferveur une formule intermédiaire entre l'individualisme et le socialisme intégral. C'est ce qu'on appela l'économie dirigée, ou orientée, ou ordonnée, ou associée, ou concertée, ou contrôlée, ou planée, etc. Que d'ingéniosité verbale !

Malheureusement, ces multiples formules de la mystique corporative ayant été soumises à un examen critique apparurent toutes excessivement vagues et décevantes. Entretiens, au nom de l'économie dirigée, on pratiquait largement une politique d'expédients fragmentaires, soi-disant momentanés, mais qui, en se répétant et en s'éternisant, achevèrent de paralyser l'économie, telles les piqûres de morphine inconsidérément appliquées à un malade.

Ce n'était point là l'idéal rêvé. Ce qu'on voulait, c'était une direction d'ensemble, rationnelle, systématique. Or celle-ci impliquait un pouvoir central omniscient, infaillible, incorruptible et tout puissant. Ainsi l'on aboutissait à la dictature. Or la mystique directionniste avait prétendu l'éviter, ménager la liberté, conserver les inestimables vertus des initiatives individuelles.

D'où, un vif sentiment de déception et de méfiance, succédant à l'enthousiasme qui avait d'abord accueilli la mystique vague et séduisante de l'économie dirigée.

Telle était la conclusion à laquelle nous aboutissions dans notre livre sur **Le capitalisme, la libre concurrence et l'économie dirigée**. Nous avons voulu pousser plus loin nos investigations, vérifier nos

conclusions à la pierre de touche de l'expérience, examiner à travers l'histoire, les résultats obtenus par les diverses méthodes de direction de l'économie, depuis le directionnisme extrême du communisme primitif jusqu'à l'individualisme radical de 1789, en passant par les formes intermédiaires de l'ancien régime et du XIX^e siècle.

Il importait d'autant plus de soumettre les institutions anciennes à un examen attentif, que le directionnisme actuel s'oriente de plus en plus vers la restauration d'un régime corporatif analogue à celui d'autrefois. Il conviendrait de vérifier si ceux qui en ont vanté les bienfaits ne se sont pas fait illusion.

D'autre part, les partisans de l'économie dirigée avaient généralement passé sous silence diverses institutions, à la fois importantes et originales, nées au XIX^e siècle des inconvénients de la concurrence et destinées à y remédier. Ces institutions méritaient-elles vraiment pareil dédain ? Ou bien, plutôt, ne renfermaient-elles pas les germes précieux des solutions les mieux adaptées aux conditions nouvelles de l'économie contemporaine ?

Enfin, point essentiel, quelle place les hommes avaient-ils, à travers les siècles, réservée à la liberté dans leurs régimes successifs de direction économique ? Cherchaient-ils avant tout la direction ou la liberté ? Au fait, s'agit-il de savoir jusqu'à quel point le directionnisme, considéré en soi comme désirable, peut sacrifier la liberté ou bien, par un renversement des valeurs, ne faudrait-il pas plutôt le considérer comme un simple moyen de réaliser la liberté, fin suprême et primordiale ?

Ces points méritaient un examen sérieux. On en trouvera les résultats dans un volume de la Bibliothèque scientifique belge : **L'expérience historique de l'économie dirigée**. Essayons d'en résumer ici, d'une manière fort incomplète, les points essentiels.

L'homme n'aspirant pas à la contrainte, la direction de l'économie n'est point apparue comme une fin en soi, mais comme un moyen d'émancipation. De tout temps, l'homme a cherché la liberté, non point une indépendance négative, apparente et illusoire, mais une liberté positive, lui assurant l'existence matérielle et le respect de sa personnalité. Il s'y est efforcé en recourant à des institutions diverses qui, toutes, soumettaient les individus à une certaine direction.

Les opprimés revendiquèrent d'abord des conditions d'existence matérielle, ensuite le respect de leur personnalité par la participation aux divers pouvoirs qui dirigeaient l'économie : ceux de la gilde, de la coopération, de la ville puis, enfin, de l'Etat et des grandes entreprises de production.

Le directionnisme corporatif donna lieu à de graves inconvénients. Le monopole légal et par conséquent illimité des corporations entraîna les abus de pouvoir d'une classe de citoyens privilégiés, sans que l'autorité supérieure pût les empêcher.

L'individualisme révolutionnaire ne fut qu'un expédient provisoire qui abandonna momentanément les faibles à l'oppression des forts. Aussi la période contemporaine fut-elle consacrée à la réorganisation sociale : protection légale des travailleurs, institutions de prévoyance, assistance aux victimes de la lutte pour la vie, limitation de la concurrence mutuelle entre ouvriers et entre patrons par le monopole syndical ouvrier et par le monopole syndical industriel. A cette fin, on vit apparaître au XIX^e siècle, des institutions originales.

Les monopoles du XIX^e siècle n'engendrèrent point des maux comparables à ceux des monopoles de l'ancien régime, parce qu'ils étaient dépourvus de reconnaissance légale et par conséquent précaires; ainsi, ils étaient bridés par la réaction salutaire d'une concurrence toujours possible. Il convient donc de conserver de larges zones aux libres initiatives, si l'on veut éviter le retour aux abus des monopoles légaux et exclusifs d'autrefois.

L'histoire montre que, de tout temps, l'homme a cherché la liberté en échappant à la misère et à une sujétion humiliante, par une certaine participation au commandement.

Toutefois, la liberté positive avec les pouvoirs qu'elle comporte doit se proportionner à la capacité et au sentiment de la responsabilité sociale.

La démocratie **égalitaire intégrale**, contraire au fait constant de l'inégalité réelle des hommes, ne peut que conduire à un esprit de nivellement préparant la démagogie, le désordre et la dictature.

Ainsi se confirme et se complète, sur le terrain de l'observation concrète, la solution que nous avons proposée il y a quarante ans, en procédant par la méthode abstraite de la déduction logique, dans **La conception du droit et les idées nouvelles**.

Laurent DECHESNE.
